

Association S.M.N.I
N°W502004809
12, rue Christine
Cherbourg en Cotentin
Mail: contact@syndromedunezvide.com
Site internet: www.syndromedunezvide.com
TEL: 06 15 98 32 46

Cherbourg, le 12 avril 2018

Madame Brigitte Macron
L' Elysée
55 rue du Faubourg Saint -Honoré
75008 Paris

OBJET : Dossier/Syndrome du nez vide /Ministère de la Santé.

Madame La Présidente,

Devant l'urgence de la situation et la recrudescence des plaintes de victimes, j'envoyais le 15 mars 2018 à Madame Agnès Buzyn, Ministre de la Santé, un dossier complet sur le syndrome du nez vide, maladie iatrogène dégénérative grave et irréversible, provoquée par la chirurgie endonasale, suite à des opérations ou gestes mutilants et inutiles sur les cornets inférieurs et/ou moyens, une liste de 84 victimes dont je fais partie, avec coordonnées, noms des chirurgiens et opérations responsables de notre état invalidant, une liste noire d'ORL ainsi que des dossiers de victimes, des articles de presse et un descriptif détaillé de cette pathologie.

J'ai demandé à Madame la Ministre que des mesures efficaces et urgentes soient prises pour la reconnaissance de cette maladie et la prise en charge des victimes du syndrome du nez vide.

Madame La Présidente, je sollicite également votre aide dans cette affaire et ne doute pas que mon courrier retiendra votre attention ,vous, qui embrassez la cause des handicapés.(Il s'agit bien d'un handicap lié aux séquelles de chirurgie endonasale).

Le dossier «Syndrome du nez vide» peut être comparé au scandale du Médiateur sauf qu'ici, les responsables ne sont pas les laboratoires pharmaceutiques, mais bien des ORL qui pratiquent une chirurgie destructrice, mutilante et inutile, en toute connaissance de cause et des risques encourus, pour des raisons mercantiles.

Des victimes sont décédées, certaines dans des états invalidants préoccupants, la liste de victimes ne cessent de croître.... La plupart d'entre nous ne peuvent plus travailler. (Voir lettre Ministère et liste des pièces jointes).

Des vies brisées, bien entendu, mais pas seulement un gouffre financier pour la sécurité sociale de notre pays puisque les victimes mutilées cherchent des solutions alors qu'il n'y a aucun traitement, ni guérison actuellement.(Consultations de spécialistes et examens médicaux en tout genre, cures thermales, opérations successives qui font le bonheur de chirurgiens peu scrupuleux , délivrance à outrance de médicaments inefficaces etc).Des articles ont montré que 20% des personnes qui ont subi cette chirurgie ,développent un syndrome du nez vide...

Tant qu'un texte de loi interdisant la turbinectomie (résection des cornets), ne sera pas établie par l'assemblée nationale, tant que la corporation ORL ne fera aucune prévention sur le risque de développer un syndrome du nez vide suite à une chirurgie endonasale, des vies continueront d'être brisées. Je vous invite à consulter notre site internet : www.syndromedunezvide.com .Je peux également vous envoyer le dossier «Syndrome du Nez Vide» directement à L' Elysée, pour étude.

Je joins à la présente:

- La lettre et la liste des pièces jointes adressées à Madame Agnès Buzyn, Ministre de La Santé, reprenant l'ensemble des demandes, exposant la situation dramatique des victimes ainsi que la responsabilité des ORL.
- La liste des victimes répertoriées qui a encore augmenté depuis le 15 mars 2018.
- La liste noire des ORL.
- Les objectifs des statuts de notre association.
- Photo du dossier «Syndrome du Nez Vide» envoyé au Ministère de La Santé , le 15/03/2018.
- La copie du recommandé poste: Ministère de La Santé (15/03/2018).

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, dans l'attente de votre réponse, je vous prie de recevoir, Madame La Présidente, l'expression de mes sentiments respectueux.

Françoise Lepaisant,
Présidente de l'association : « Stop aux Mutilations Nasales Iatrogènes»